



## Règlement 2025

### 1. Présentation

Le CHALLENGE ATHLE06 est un challenge individuel prenant en compte les performances réalisées par les athlètes (de catégories cadets à masters) sur une sélection d'épreuves lors d'un circuit de compétitions. Pour chacune des épreuves retenues, un classement féminin et un classement masculin sont établis et mis à jour de compétition en compétition.

### 2. Participants et licence

Tous les athlètes des catégories cadets à maters (féminines et masculins) ayant une « licence FFA compétition » valide dans un club des Alpes-Maritimes peuvent être classés.

### 3. Le circuit

Le CHALLENGE ATHLE06 2025 se déroule sur les neuf compétitions suivantes :

- Mercredi 23 avril 2025 – Journée Monégasque de l'Athlétisme – Monaco
- Mercredi 26 avril 2025 – Souvenir Pauchard – Cannes La Bocca
- Vendredi 9 mai 2025 – Meeting ATHLE06 – Nice
- Mercredi 14 mai 2025 – Meeting 1000m et mile ASPTT Nice – Nice
- Samedi 24 mai 2025 – Championnats Départementaux (1<sup>re</sup> journée) – Nice
- Vendredi 30 mai 2025 – Championnats Départementaux (2<sup>e</sup> journée) – Cannes La Bocca
- Vendredi 6 juin 2025 – Meeting AC Valbonne – Valbonne
- Mercredi 11 juin 2025 – Souvenir Ferrat – Grasse
- Mercredi 2 juillet 2025 – Souvenir Fihue – Cannes La Bocca

### 4. Les épreuves

Le CHALLENGE ATHLE06 2025 concerne les huit épreuves suivantes : 100m, 200m, 400m haies, 1500m (ou mile), disque, hauteur, longueur et poids.

### 5. Attribution des points

Lors de chaque étape, les huit premiers athlètes cadets à maters licenciés dans un club des Alpes-Maritimes des classements scratch (de cadets à masters) féminin et masculin des épreuves concernées marquent des points.

## 5.1. Spécificité du classement pour le 400m haies, lancers de disque et de poids

Une spécificité dans l'établissement des classements concerne le 400m haies et les lancers de disque et de poids. Comme hauteur des haies et la masse des engins est différente selon les catégories, pour déterminer le classement scratch sur chaque étape, une hiérarchisation des performances par le niveau de la performance puis par le nombre de points marqués à la table hongroise est opérée.

## 5.2. Bonus de points pour les championnats départementaux

Un bonus de points est mis en place pour les épreuves supports des championnats départementaux ; voir la table des points ci-dessous.

## 5.3. Table des points

Place	Points attribués lors des meetings	Points attribués lors des championnats départementaux
1 <sup>re</sup>	10	15
2 <sup>e</sup>	8	12
3 <sup>e</sup>	6	9
4 <sup>e</sup>	5	7
5 <sup>e</sup>	4	5
6 <sup>e</sup>	3	4
7 <sup>e</sup>	2	3
8 <sup>e</sup>	1	2

## 6. Classements individuels finaux et dotations

Tous les athlètes ayant au moins un point sont classés.

A l'issue de la dernière étape, les trois premières et les trois premiers athlètes du classement de chaque épreuve support du CHALLENGE ATHLE06 2025 seront récompensés.

La cérémonie officielle de remise des récompenses aura lieu le mercredi 3 juillet 2025 à Cannes La Bocca lors de la dernière étape du CHALLENGE ATHLE06 2025.

Pour le retrait des dotations, la présence des athlètes récompensés est requise lors de la remise des récompenses.

Cas des ex-aequo : Si à l'issue du CHALLENGE ATHLE06 2025, plusieurs athlètes totalisent le même nombre de points, ils seront départagés par :

- Leur nombre de participations,
- Puis par leur meilleure place obtenue sur chaque étape du CHALLENGE ATHLE06 2025,
- Et enfin par leur date de naissance, le plus jeune obtient la meilleure place.



La Commission sportive et d'organisation  
Nice, le 15 avril 2025